

Lorsque le projet de loi C-12 entrera en vigueur, le Nouveau-Brunswick touchera 3.3 millions de moins que pour l'année financière en cours, au titre de l'enseignement postsecondaire. La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard recevront pour leur part, 4.1 millions, 2.7 et 0.6 millions de moins. C'est de toute évidence, dans le secteur des paiements de transfert fédéraux que nous devons chercher de l'aide à court terme.

Lorsque je lui ai posé une question à ce sujet à la Chambre, le ministre des Finances (M. Lalonde) m'a dit qu'il ne savait pas vraiment où trouver ces fonds parce qu'il était tenu également par de sérieuses restrictions budgétaires. A cet égard, j'ai quelques propositions à lui faire et je me reporte au rapport du vérificateur général. Selon ce dernier, les pertes déclarées par Canadair en 1982, soit 1.4 milliard de dollars, prouvent que le gouvernement n'exerce pas un contrôle suffisant. Cela se trouve à la page 18 du rapport de 1983 du vérificateur général.

Le vérificateur général signale que pour donner l'impression que leurs pertes d'exploitation diminuent, les sociétés de la Couronne ont reçu plus d'argent que nécessaire du gouvernement, l'ont investi et ont utilisé l'intérêt pour compenser une perte d'exploitation ou acheter des avoirs. Il cite Devco, 57 millions de dollars, la Société canadienne des ports, 20.4 millions de dollars, VIA Rail qui possède plus de 129 millions en fonds excédentaires investis. Loto Canada, qui ne s'occupe plus de loteries depuis 1979, mais qui est restée en activité jusqu'en 1983, doit 14.4 millions de dollars au gouvernement.

Les Canadiens auront payé près de 4.6 milliards aux sociétés pétrolières d'ici à 1985, dans le cadre du Programme d'encouragement du secteur pétrolier, sans pouvoir examiner des questions comme la sécurité des approvisionnements pétroliers, l'incidence sur les activités de prospection, le taux de réussite des forages et l'influence positive sur les investissements au Canada.

A la page 535 de son rapport, le vérificateur général signale que le ministère des Transports a versé 282 millions de dollars aux chemins de fer en l'absence d'une loi habilitante et que le même ministère a payé par erreur 46.8 millions de dollars au CN, sans jamais recouvrer ce montant. Cela se trouve à la page 536 du rapport.

● (1805)

Ce sont là quelques-uns des domaines que le ministre des Finances devrait examiner s'il veut sérieusement aider les provinces de l'Atlantique à court terme. A long terme, je le répète, nous devons nous fixer des buts et des objectifs communs avec les provinces et grâce à leur collaboration créer un climat intéressant pour l'industrie et prévoir des stimulants—des vrais—pour favoriser le développement et l'expansion industriels.

Nous pourrions en outre considérer les sommes énormes que nous dépensons pour renflouer certaines sociétés canadiennes. Si nous disposons de milliards de dollars pour renflouer ces sociétés, nous disposons sûrement de réserves pour aider les provinces qui s'efforcent de s'en tirer toutes seules.

La société Maislin a coûté au gouvernement environ 33.4 millions de dollars, et la société Massey Ferguson a reçu une garantie de prêt de 125 millions de dollars pour des actions privilégiées ne donnant pas droit de vote. En juillet 1982, Ottawa se retrouvait avec 62 p. 100 de ces actions.

### L'ajournement

Le mois dernier, la participation financière du gouvernement dans la société Canadair a atteint 1,836 millions de dollars, soit le prix d'achat de la société, c'est-à-dire 46 millions, des garanties de prêt au montant de \$1.35 milliards et pour 440 millions d'apport de capital action. Maintenant, c'est encore davantage.

Jusqu'à maintenant, la participation financière du gouvernement dans la société de Havilland atteint 751 millions de dollars, soit son prix d'achat au montant de 41 millions, des garanties de prêt atteignant 456 millions et pour 260 millions en capital actions. Ce n'est un secret pour personne que le ministre arrive toujours à trouver de l'argent quand il en veut, et je tenais à lui signaler des domaines où il pourrait en trouver.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** Le député a épuisé son temps de parole.

**M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt et de sympathie le député de York-Sunbury (M. Howie) alors qu'il décrivait les ennuis financiers des provinces de l'Atlantique en général et de celle du Nouveau-Brunswick en particulier. Comme le ministre des Finances (M. Lalonde) en a informé la Chambre le 25 janvier dernier, il s'est entretenu récemment avec le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick à ce propos et il est en train d'examiner la demande d'aide financière supplémentaire que celui-ci lui a adressée.

Dans son examen, le ministre doit établir un parallèle entre la situation au Nouveau-Brunswick et celle qui existe dans d'autres provinces du point de vue de la dette, de la fiscalité, et de la capacité de lever des impôts. Les fonctionnaires des deux gouvernements doivent se rencontrer au cours de cet examen, après quoi le ministre examinera de nouveau la situation.

Par ailleurs, le ministre devra tenir compte de sa propre situation financière et de son propre déficit, lesquels lui laissent une bien faible marge de manœuvre pour répondre aux maintes demandes d'aide qu'il reçoit.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur l'aide considérable que le gouvernement fédéral accorde déjà aux provinces atlantiques. Cette aide prend trois formes: les transferts aux gouvernements provinciaux et locaux; les transferts à des particuliers; l'emploi direct et autres dépenses directes. Dans les trois cas, la part de l'aide fédérale et des dépenses qui va aux provinces de l'Atlantique est très supérieure à la moyenne de toutes les provinces.

Les transports aux gouvernements des provinces de l'Atlantique atteindront près de 3.5 milliards de dollars au cours de la présente année financière. Sur ce chiffre, près de 1.9 milliard représente des paiements de péréquation non assortis de conditions. Les contributions en espèces et par transferts fiscaux pour l'assurance-hospitalisation, l'assurance-soins médicaux et l'enseignement postsecondaire dépassent 1.1 milliard. Il s'agit là de programmes statutaires et les députés savent sans doute que les provinces atlantiques ont reçu récemment un supplément inespéré d'environ 60 millions de dollars du fait de changement en cours d'année des prévisions du produit national brut de la nation par Statistique Canada.

L'aide fédérale aux provinces atlantiques est également très importante au chapitre des transferts aux particuliers, des subventions sur les importations de pétrole, des salaires et des traitements, ainsi que d'autres dépenses directes. Ainsi, les